

مناخة

Bulletin mensuel publié par la Coalition Islamique Militaire pour Combattre le Terrorisme (CIMCT)

Dr. Muhammad Al-Abbas: L'audit interne n'est pas une course aux erreurs.. 4

De l'islamophobie à l'islamophilie.. 6

Le conseiller Turki Al-Mujahid expose les exigences internationales de lutte contre le financement du terrorisme.. 8

LE VICE-MINISTRE DE LA DEFENSE DU ROYAUME DE MALAISE VISITE LA CIMCT



Le vice-ministre de la Défense du Royaume de Malaisie Dato Sari /Ikmal Hisham Abdulaziz et la délégation l'accompagnant ont visité le 3 mai 2021 le siège de la CIMCT à Riyad. Ils ont été accueillis par le général pilote Muhammad bin Saeed Al-Mughidi, secrétaire général de la CIMCT en charge. La délégation a salué les efforts de lutte contre le terrorisme de la coalition et son action de coordination entre les États membres face à l'extrémisme, au terrorisme et pour la paix et la sécurité internationales. 🌸

LE CHEF D'ETAT MAJOR GREC VISITE LE SIEGE DE LA COALITION



Le chef d'état-major général de la défense nationale de la République de Grèce, le lieutenant-général Constantinos Floros et la délégation l'accompagnant ont visité le 25 mai 2021 le siège de la CIMCT à Riyad. Ils ont été accueillis par le général pilote Mohamed bin Saeed Al-Mughidi, secrétaire général par intérim de la CIMCT. La délégation a été informée des efforts de la coalition dans le domaine de la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme, de ses objectifs et initiatives et de la coordination des efforts des États membres dans les domaines intellectuel, médiatique, financier et militaire. 🌸

LE DELEGUE DU ROYAUME DE BAHREIN ANALYSE LES USAGES DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE



Compte tenu de l'importance de l'intelligence artificielle (IA) à notre époque, la CIMCT a tenu, le 24 avril 2021, une conférence intitulée: **(Recours à l'intelligence artificielle dans la lutte contre le terrorisme)**, présentée par le **colonel pilote Ali Muhammad Mahmoud**, délégué de Bahreïn à la Coalition. La conférence a porté sur l'IA, ses domaines d'utilisation actuels et futurs, les opportunités qu'elle offre et les dangers et les défis qu'elle représente.

De la fiction à la réalité

M. Sultan Al-Ghamdi, animateur de la conférence a indiqué que l'année 2018 a connu le passage de l'IA de la science-fiction à la vie pratique vécue, et que cette transition a été accompagnée de discussions sur ses avantages et ses inconvénients, surtout après qu'elle a envahi tous les secteurs de notre vie quotidienne, à commencer par la gestion du trafic routier en ville et des embouteillages, jusqu'à la fourniture d'assistants virtuels chargés d'effectuer les diverses tâches. Al-Ghamdi a évoqué par ailleurs le rôle de l'IA dans la lutte contre le phénomène terroriste, en prédisant les opérations terroristes, en réduisant leur danger et en dissuadant les terroristes.

Au début de la conférence, le **colonel Ali Mahmoud** a relaté l'historique de l'IA, qui a débuté avec un article scientifique publié dans les années 50 du siècle dernier intitulé: (Informatique et intelligence), puis l'apparition d'ordinateurs dans le domaine médical et autres domaines entre les années 1970-1983, avant que l'évolution informatique ne s'accélère dans tous les domaines jusqu'à nos jours.

Le conférencier a divisé les systèmes d'IA selon la fonction remplie: des systèmes qui pensent comme les humains et aident à prendre les décisions et résoudre les problèmes; des systèmes qui agissent comme les humains, tels que ceux utilisés dans les voitures autonomes; des systèmes capables de penser rationnellement, d'analyser, de supposer et d'anticiper et des systèmes qui agissent rationnellement comme ceux sont utilisés dans les imprimantes 3D.

Usages et avantages

L'IA a trois principaux domaines d'utilisation. **Primo:** l'analyse des mégadonnées pour obtenir des renseignements sur les opérations terroristes grâce à la surveillance audio, aux caméras de sécurité, aux données personnelles, au contenu numérique et aux empreintes digitales électroniques. **Secundo:** l'utilisation de la «machine d'apprentissage» capable d'apprendre de ses erreurs via des logiciels lui permettent d'inventer de solutions futures aux problèmes. **Tertio:** le recours aux réseaux de neurones profonds pour la capacité de prédire. Cette fonction la plus utile dans la lutte contre le terrorisme permet de prédire le type d'opérations terroristes, son taux de réussite, le type d'arme utilisée et le lieu d'exécution. Ainsi, il sera possible de contrecarrer les opérations terroristes avant qu'elles ne se produisent, ou au moins réduire leur danger et de limiter le recours à la force stricte dans la lutte contre le terrorisme.

Prédire le terrorisme

Les capacités de l'IA en matière de prévision antiterrorisme ont été reconnues et appliquées à une échelle limitée. Les services de sécurité et de renseignement procèdent à l'analyse automatique des données pour évaluer les risques que présentent les passagers de l'air et découvrir les liens entre les organisations terroristes et leurs membres. La police l'utilise pour analyser les réseaux de gangs criminels. Certaines entreprises technologiques utilisent la prédiction sophistiquée pour surveiller et désactiver les activités terroristes sur les plateformes de médias sociaux. Les services financiers utilisent l'IA pour démasquer les transactions financières suspectes, notamment celles liées au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme.

Les capacités de prédiction de l'IA dans la lutte contre le terrorisme sont multiples:

1) Prédire les lieux et les heures des attaques terroristes:

Des modèles ont été développés pour prédire le lieu et le moment des attaques terroristes. En 2015, une startup technologique a

affirmé que son modèle était capable de prédire les attentats suicides avec une précision de 72%. Certains modèles reposent sur les données des sources ouvertes tirées des médias sociaux et des applications sur leurs téléphones portables.

2) Connaître les points de vulnérabilité à la radicalisation:

Certaines entreprises technologiques ont développé des outils pour évaluer la vulnérabilité aux idées extrémistes violentes. Une entreprise a annoncé son projet appelé (Réorientation), ciblant les sites de partage de vidéos susceptibles de faire l'objet de propagande terroriste. Le projet redirige les utilisateurs vers les clips vidéo aux récits fiables opposés au discours terroriste.

3) Connaître les terroristes:

Des informations divulguées sur un programme de l'Agence américaine de sécurité nationale (SKYNET) indiquent que l'Agence a utilisé un algorithme basé sur l'IA pour analyser les métadonnées de 55 millions d'utilisateurs locaux de téléphones portables dans un Etat en 2007, et que le résultat précise qu'environ 15000 personnes ont été identifiées comme terroristes potentiels sur une population totale de 200 millions. Bien que le modèle utilisé ne soit pas un succès en soi, il démontre la valeur prédictive des données lors de l'identification de liens étroits avec le terrorisme.

Plus performant

Le processus d'analyse automatisée des données ne se fait pas sans quelques violations de la vie privée des citoyens mais ces abus sont minimes par rapport à l'analyse humaine traditionnelle et les résultats sont plus fiables car ils s'appuient sur de nombreuses sources pour collecter les informations et vérifier la validité des résultats.

Ces systèmes peuvent résoudre le problème de confusion entre les personnes à risque d'extrémisme et les terroristes réels, et maintenir une réelle distinction entre eux grâce aux systèmes prédictifs basés sur des données numériques, neutres et fiables pouvant être utilisées comme un outil idéal pour mener les interventions précoces non coercitives, telles que celles visant à empêcher les jeunes d'être attirés par les idées extrémistes violentes.

Défis et dangers

Le colonel Ali Mahmoud a présenté les défis, les dangers et les inconvénients de l'utilisation de l'IA, dont notamment ceux relatifs aux droits de l'homme et aux préoccupations pratiques. Parmi les défis en matière de droits de l'homme figure le manque de normes établies et convenues pour l'utilisation de l'IA, ce qui nécessite des mesures de contrôle pour son bon usage.

Le rapport de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies (CDH) sur le droit à la vie privée à l'ère numérique publié en

2014 a noté la propagation de la surveillance numérique ouverte et secrète dans le monde, ce qui menace les droits et libertés inclus dans le Déclaration des droits de l'homme et dans les traités internationaux tels que le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), adopté en 1966 et appliqué en 1976, et auquel 173 États ont adhéré jusqu'à juillet 2019.

L'Assemblée générale des NU a promulgué sa résolution 68/167 en décembre 2014, concernant le droit à la vie privée à l'ère numérique, instituant la responsabilité des États envers le respect du droit international, mais les disparités concernant le concept d'ingérence (arbitraire) ou (illégal) liée à la vie privée de l'individu ont porté atteinte à l'aspect contraignant de la résolution. Toutefois les traités régionaux et internationaux renforcent cet aspect, en particulier dans les domaines où l'autorité des tribunaux supranationaux est appliquée. Ainsi, la Cour européenne des droits de l'homme (ECTHR) a statué que l'Allemagne, la Suède et le Royaume-Uni violaient la Convention européenne des droits de l'homme dans leurs pratiques concernant l'interception, la conservation et l'utilisation des données. En décembre 2016, elle a condamné la GB pour irrespect des droits fondamentaux garantis par l'UE dans les pratiques de conservation des données. En juillet 2017, la Cour européenne a interdit les données PNR des passagers des pays de l'UE allant Canada.

Préoccupations pratiques

En ce qui concerne les défis, les dangers et les inconvénients liés aux préoccupations pratiques, l'utilisation abusive de l'IA, que ce soit par les terroristes ou dans le cadre des dispositifs de lutte contre le terrorisme est en tête de liste. La capacité à faire des prédictions fiables est un autre défi.

Et comme le phénomène terroriste est très varié, il est impossible de dresser une liste définitive d'indicateurs d'implication aux activités terroristes, et quoiqu'il y ait des caractéristiques communes des terroristes, le petit nombre de terroristes par rapport à la population générale rend l'accès à des caractéristiques générales fondées sur le profilage sans aucune valeur prédictive. La faible incidence du terrorisme et la tendance des méthodes terroristes à évoluer rapidement rendent difficile la construction de bons modèles prédictifs notamment que l'accès limité aux données peut réduire l'efficacité de l'IA dans la réalisation de ces tâches.

Néanmoins, les recherches montrent qu'il est possible d'utiliser l'IA pour analyser les communications et distinguer certaines caractéristiques comme le degré d'extrémisme, l'intention agressive ou l'émergence du mouvement terroriste. Cela signifie que la capacité de prédire l'implication terroriste autrefois impossible, ne l'est plus aujourd'hui. 🌟

Nécessité de qualifier les individus dans le domaine de l'IA dans tous les domaines civils et militaires.



Jeter les bases d'une infrastructure capable d'user de l'IA dans la lutte contre le terrorisme.



Intégrer l'IA et la cyberguerre dans les domaines d'action de la CIMCT.



Recommandations finales

DANS UNE CONFERENCE A LA CIMCT, DR. MUHAMMED ABBAS: L'AUDIT INTERNE N'EST PAS UNE COURSE AUX ERREURS



Son Excellence Dr. Muhammad Al Abbas, membre du Conseil saoudien de la Choura, a donné, le dimanche 23 mai 2021, une conférence au siège de la CIMCT à Riyad intitulée : (Audit interne: concept et applications), dans lequel il a abordé le concept d'audit interne et examiné son historique, ses objectifs et sa mise en œuvre en relation avec la gouvernance et la gestion des risques.

Au début de la conférence, Dr. Al Abbas a remercié les responsables de la CIMCT pour l'intérêt qu'ils accordent à la gouvernance en général et à l'audit interne en particulier, estimant que les institutions à succès sont celles qui appliquent la gouvernance avec fermeté et précision, et que les bons gestionnaires sont ceux qui adhèrent à la gouvernance, mettent en œuvre ses procédures et maximisent ses résultats.

Historique de l'audit

M. Al Abbas a passé en revue l'historique de l'audit interne qui remonte à l'émergence des grandes entreprises au XIXe siècle, quand le patrimoine et la direction étaient séparées. Les gestionnaires avaient l'habitude de préparer pour les propriétaires d'entreprises des états financiers sur les coûts, la production, les profits et les pertes. Les propriétaires qui voulaient vérifier ces états devaient recourir à des médiateurs indépendants entre eux et les gestionnaires. Après la crise de récession mondiale en 1929, la Grande-Bretagne et les États-Unis d'Amérique ont décidé que l'audit interne soit obligatoire pour les entreprises.

Lors de la crise des années 80, les auditeurs ont révélé que de nombreux départements d'entreprises n'appliquaient pas de procédures d'audit et de contrôle et ont suggéré de nommer un auditeur interne chargé de cette mission. En 2000, après l'effondrement d'Enron et d'autres sociétés, il s'est avéré que les auditeurs internes avaient prédit le problème et appelé la direction à intervenir, mais la direction n'a pas prêté attention à leurs rapports. Il a été donc suggéré que l'audit interne fasse partie de l'approche globale de gouvernance, car il ne peut atteindre ses objectifs que dans le cadre d'une gouvernance globale et efficiente.

L'audit comme activité et non comme fonction

Le conférencier a défini le concept d'audit interne, indiquant qu'il s'agit d'une activité objective indépendante de vérification et de

consultation, dont le but est d'apporter une valeur ajoutée aux opérations de l'entreprise, de les améliorer et d'aider la société à atteindre ses objectifs, en appliquant une approche systématique et méthodique pour évaluer et développer l'efficacité des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance. Il s'agit d'un processus que le conseil d'administration, les membres de la direction et les fonctionnaires d'une entité ou d'une entreprise mettent en œuvre, pour obtenir une «confirmation valable» concernant la réalisation des objectifs opérationnels, le signalement et la conformité.

L'audit interne apparaît donc comme:

- ▶ Axé sur les objectifs.
- ▶ Remplissant des tâches et des activités continues contrairement aux fonctions traditionnelles.
- ▶ Un moyen poursuivant une fin et non une fin en soi.
- ▶ Affectant les personnes, pas uniquement par les politiques, procédures, systèmes et modèles, mais également via les actions qu'elles entreprennent à chaque niveau de l'institution pour influencer l'audit interne.
- ▶ Capable de fournir une «confirmation acceptable», mais pas une assurance absolue, à la direction et au conseil d'administration de l'entité.
- ▶ Flexible et adaptable à la structure de l'entité, applicable à l'ensemble de l'entité, filiale, division, unité opérationnelle ou action commerciale spécifique.

Risques et objectifs

Le conférencier a indiqué que l'audit interne contribue à améliorer la gestion des risques et la capacité à identifier ces risques, déterminer les réponses appropriées, réduire les surprises et les coûts ou pertes associés, et tirer parti des développements bénéfiques. **Il a passé en revue les principaux objectifs de l'audit interne, dont:**

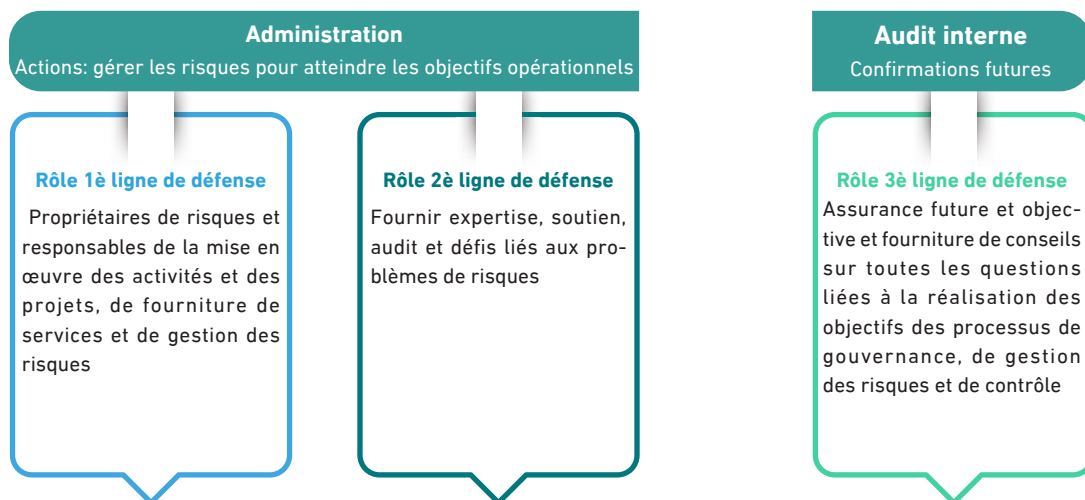
- ▶ Atteindre l'efficacité opérationnelle et l'efficacité des processus.
- ▶ Assurer la confiance dans les systèmes d'information et la qualité des informations utilisées pour prendre les décisions.
- ▶ Protéger les actifs contre les pertes dont celles résultant de la fraude commise par la direction et les employés.

Trois lignes de défense

Premier responsable

Responsabilité envers les parties prenantes de l'audit opérationnelle

Rôle: intégrité, leadership, transparence et niveaux de risque



- ▶ Adhérer aux statuts, politiques, lois, règlements et contrats de l'entreprise.

Audit interne et externe

M. Al Abbas a fait une comparaison entre l'audit interne et l'audit externe précisant que les bureaux d'audit juridique indépendants fournissent en premier lieu des services de documentation des rapports financiers au profit de tiers. Les parties externes se fondent sur l'opinion de l'auditeur indépendant pour prendre des décisions financières concernant l'institution. L'opinion indépendante confirme la validité des informations utilisées par les décideurs tiers, augmentant ainsi la confiance des usagers quant à l'exactitude, l'exhaustivité et la validité des informations sur lesquelles se fondent leurs décisions.

Quant aux auditeurs internes, ils fournissent des services de confirmation et de documentation, mais la principale différence entre les services de confirmation financière internes et externes est le bénéficiaire. Les auditeurs internes fournissent des services de confirmation des rapports financiers principalement au profit de la direction et du conseil d'administration.

Audit et gouvernance

L'audit interne opère dans un environnement de gestion cohérent basé sur la gouvernance. La gestion générale exercée par le

conseil d'administration se charge de l'orientation et de la supervision pour atteindre les objectifs de l'organisation. Le contrôle est effectué par la direction pour réduire les risques au niveau acceptable le plus bas, et la gestion des risques est entreprise pour prendre conscience des «risques et opportunités» et y faire face.

La mise en œuvre de la gouvernance s'articule autour de trois axes: le principal responsable de l'entité se charge d'assurer l'intégrité, le leadership et la transparence, et de déterminer et gérer les niveaux de risque acceptables pour atteindre les objectifs institutionnels. Il est tenu responsable devant les parties prenantes de l'audit réglementaire.

Dans la première ligne, les travaux et projets sont mis en œuvre et les services et gestion des risques sont réalisés. Dans la deuxième ligne, l'expertise, le soutien et le contrôle sont présentés, ainsi que les défis liés au risque. L'audit interne fournit les assurances futures indépendantes et objectives et les conseils sur toutes les questions relatives à la réalisation des objectifs de gouvernance, de gestion des risques et des processus de contrôle.

À l'issue de la conférence, la discussion a porté sur les convergences entre la gestion des risques et l'audit interne, relevant de la structure de gouvernance, en tant que gestion des risques s'inscrivant dans la deuxième ligne de la matrice hiérarchique, qui comprend la fixation des normes nécessaires, alors que l'audit se charge de vérifier si ces normes sont appliquées. 🌟

Cadre de référence international des pratiques professionnelles de l'audit interne

- ▶ Il a jeté les bases des fonctions d'audit interne pour remplir ses fonctions et s'acquitter efficacement de ses responsabilités.
- ▶ Il a atteint l'acceptation universelle de la définition d'audit interne, des codes déontologiques et des normes traduits dans plus de 30 langues.
- ▶ Il offre deux types d'instructions:
 - A - Lignes directrices obligatoires: (Définition de l'audit interne, déontologie et normes).
 - B - Instructions recommandées: (Instructions d'application et instructions supplémentaires), décrivant les pratiques qui soutiennent l'application efficace des principes contenus dans les lignes directrices obligatoires.

LE PHÉNOMÈNE DE L'ISLAMOPHOBIE ET SES RÉPERCUSSIONS DANS UNE CONFÉRENCE DE SON EXCELLENCE DR. ALI AL-NAMLAH



Son Excellence M. Ali bin Ibrahim Al-Namlah, ancien ministre saoudien du Travail a donné une conférence au siège de la CIMCT à Riyad, mercredi 26 mai 2021, intitulée: "L'islamophobie entre l'image mentale et les défis", dans laquelle il a évoqué la hantise de peur envers l'islam, la philosophie de cette phobie, ses répercussions, ses racines historiques, et les moyens de la limiter et réduire ses risques.

Jalons pour comprendre le phénomène

Dr Al-Namlah a entamé sa conférence en identifiant quelques étapes importantes sur la manière comprendre et de traiter la question de l'islamophobie, dont notamment:

- ♦ Il n'y a aucune crainte pour l'Islam, car Allah Tout-Puissant s'est chargé de protéger cette religion. Le défi réside dans les moyens de la diffuser correctement, selon les principes du Saint-Coran, de la noble Sunna Prophétique et des ancêtres pieux.
- ♦ L'islamophobie n'est pas un produit de l'ère moderne, mais elle existait depuis l'avènement de l'islam et c'est la volonté de Dieu Tout-Puissant Qui, s'il avait voulu, aurait guidé tous les gens au droit chemin et aurait fait d'eux une seule nation. Mais Sa volonté fut qu'ils soient différents.
- ♦ Le terme d'islamophobie apparut en 1923 signifie en fait la peur que l'islam ne se propage. Par conséquent, les chefs religieux : papes, patriarches, évêques, clercs et les dirigeants politiques étaient les premiers à lutter contre la propagation de l'islam.
- ♦ L'islamophobie se perpétue, de génération en génération, en raison de l'ambiguïté des positions occidentales envers l'islam, ce qui entrave toute compréhension correcte de cette religion et renforce la haine entre l'Orient et l'Occident.
- ♦ Le débat sur ce sujet ne doit pas être dominé par l'émotion ou l'enthousiasme, mais nécessite la sérénité et des arguments notoires pour réfuter la propagande insidieuse prétendant que l'islam est une menace pour l'humanité.
- ♦ Il ne sert à rien d'adopter une approche défensive qui montre l'islam en position de faiblesse, ni une approche défaitiste qui cherche à plaire à l'autre, car ce type de position n'est pas convaincant, à un moment où le besoin de persuasion s'impose.
- ♦ Il faudrait s'abstenir de toute approche offensive, qui cherche à dénigrer les autres incapables de comprendre la vérité de l'Islam.
- ♦ Certains Occidentaux qui estiment que l'Islam menace leurs intérêts, ne souhaitent pas le comprendre de manière à revenir sur leur position prétentieuse. Il est impératif de les neutraliser en affaiblissant leur argumentation et en affirmant l'attitude juste à prendre face à cette phobie.
- ♦ Pour s'attaquer au phénomène, il faudrait promouvoir le concept de dialogue entre les penseurs musulmans, les intellectuels, les érudits et les religieux occidentaux, fonder davantage de centres de recherche scientifique et intellectuelle et de forums de dialogue, et s'entendre d'abord sur des points communs et convenues dont le nombre dépasse de loin le nombre des questions controversées.
- ♦ Ces centres et forums devraient être dirigés par des personnes qualifiées et experts des idées erronées et qui ont la capacité de les rectifier.
- ♦ Il y a des éléments musulmans impulsifs qui nuisent à l'islam. Certains issus de communautés et de minorités musulmanes rejoignent des groupes plutôt extrémistes et constituent un obstacle aux tentatives pondérées de montrer la vérité de l'islam et de clarifier ses concepts.
- ♦ Parmi les causes de l'islamophobie est que certains groupes musulmans ont fait prévaloir l'aspect politique de l'islam aux dépens des autres aspects.
- ♦ La mauvaise compréhension de la relation entre la politique et la religion – tout en sachant que la politique est indissociable de la religion - a engendré une phobie envers l'implication de certains groupes dans des actes de violence en tant que moyen pour eux d'atteindre leurs fins politiques, avant d'attribuer à tort certaines de ces actions au concept de jihad.

Fondements historiques

Le conférencier, Son Excellence Dr Al-Namlah, a passé en revue les racines historiques du phénomène de l'islamophobie, à commencer par les croisades avec ses huit campagnes ayant duré deux cent ans, puis l'époque coloniale et au-delà. L'occupation a encouragé les missions de christianisation dans les pays musulmans avec leurs «incubateurs de prosélytisme», hôpitaux, centres de formation et d'éducation et associations de secours fondés au nom du Christ. Avant l'occupation et en soutien à cette colonisation, le concept d'Orientalisme a émergé, dans une tentative occidentale de comprendre l'islam et d'établir un stéréotype de l'Orient au XIXe siècle.

Des centres de recherche, des bibliothèques, des écoles et des instituts orientaux ont été créés; des publications, des livres et des périodiques ont été imprimés et des centaines de conférences, séminaires et groupes de discussion ont été organisés pour comprendre l'Islam et l'Orient, pouvoir s'y infiltrer culturellement et matériellement, et y trouver des points faiblesses pour le remettre en question. Campagnes militaires, médiatiques et d'épuration ethnique contemporaines visant les musulmans ont été menées, au point de faire du viol des femmes musulmanes une arme de servitude! Plus de cinquante mille femmes musulmanes ont été violées dans ce cadre.

L'une des caractéristiques les plus marquantes de cette tendance de la pensée occidentale, forgée avec l'aide directe des centres de recherche et de planification stratégique, est peut-être le recours au terme d'islamophobie, inventé de toute pièce et héritier direct de l'orientalisme. D'où la signification implicite du terme non pas en tant qu'image réaliste de l'islam, mais plutôt l'image de la propagande occidentale envers cette religion. Ce stéréotype dépeint l'islam comme une religion agressive et violente, qui soutient le terrorisme, et qui est en conflit permanent avec les civilisations. Avec les conversions à l'islam en ascension en Europe occidentale et dans les deux Amériques, les campagnes contre l'islam se sont multipliées, au nom de la phobie de l'islam et en défense de la civilisation occidentale. Cette obsession a atteint les politiciens qui semblent avoir perdu le sens de la diplomatie et opté pour la suprématie raciale de l'homme blanc. Cette tendance est dirigée par les extrémistes de droite, surtout après la révolution contre le Shah en Iran en 1979, qui a pris un caractère visiblement reli-

gieux. L'événement du mardi 9/11/2001 a déclenché ensuite sans ambages les campagnes de politiciens, prêtres, penseurs et orientalistes contre l'islam.

À la lumière de ces développements, et suite au mouvement religieux, social et politique dans la région du Moyen-Orient en particulier, et dans le monde islamique en général, et en réaction à l'escalade de l'islamophobie, les centres de recherche indépendants liés aux universités et aux instituts de recherche scientifique qui alimentent les renseignements et les agences militaires se sont multipliés et leur impact sur la prise de décision politique a augmenté. La demande de recherches et d'études faites par les chercheurs experts qui connaissent profondément la région dont les orientalistes pour empêcher l'islamisation de l'Occident, arrêter la propagation de l'islam parmi ses peuples et dominer et fragmenter le monde islamique s'est accrue.

De l'islamophobie à l'islamophilie

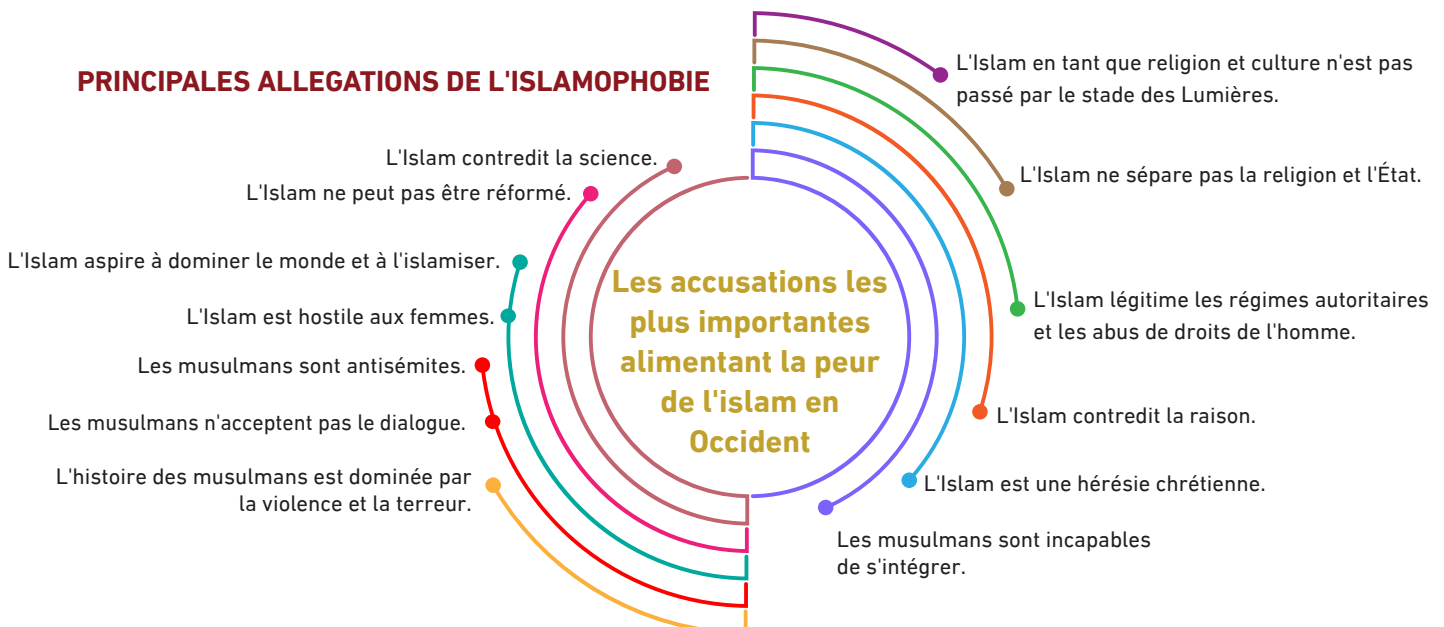
Dr Al-Namlah a ensuite analysé les moyens d'éradiquer le phénomène de l'islamophobie, en précisant que Dr Hassan Badawi, professeur à l'Université de Thessalonique en Grèce, a inventé le terme d'islamophilie, qui signifie «l'amour de l'islam », face au terme occidental honni d'islamophobie.

Il a indiqué que le passage du détestable à l'aimable est un projet ardu et à long terme qui part de l'intérieur islamique. Si cet intérieur ne s'améliore pas, la perception de l'islam et des musulmans ne s'améliorera pas aussi, et si l'islamophilie est faible parmi les siens influents dans les arènes intellectuelles, alors son passage à d'autres peuples aura plein de difficultés cognitives et culturelles.

Dr Al-Namlah a indiqué que ceux qui cherchent des solutions à ce dilemme civilisationnel sont concernés par le dialogue entre les nations, une méthode idéale fréquemment citée mais dont l'application laisse à désirer, car il s'agirait plutôt d'effervescence émotionnelle et de chartes idéales, signées par courtoisie de la part de ceux qui ne s'attendent pas à ce qu'elles soient activées.

Dr. Al-Namlah a souligné par ailleurs que la présence de l'entité juive sioniste au beau milieu du monde islamique rend plus difficile l'établissement de ce dialogue, mais que malgré ces difficultés, les échappatoires sont possibles tant que persistent et existent la conscience de la problématique et la volonté d'aller de l'avant. 🌸

PRINCIPALES ALLEGATIONS DE L'ISLAMOPHOBIE



LE CONSEILLER TURKI AL-MIJHID: L'EFFICACE ET LA COOPERATION, EXIGENCES INTERNATIONALES MAJEURES DE LUTTE CONTRE LE FINANCEMENT DU TERRORISME



Le conseiller auprès de l'Autorité du marché des capitaux Turki bin Ali Al-Mijhid a donné une conférence au siège de la CIMCT à Riyad, le jeudi 27 mai 2021 sous l'intitulé: **Exigences internationales de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme**. L'expert saoudien a défini le Groupe d'Action Financière (GAFI) et évoqué ses exigences et ses recommandations techniques ainsi que les recommandations de lutte contre le financement du terrorisme (FT), et l'expérience du Royaume membre du groupe qui compte 38 membres et deux organisations régionales: la Commission Européenne et le Secrétariat général du CCG.

Objectifs et recommandations du GAFI

Al-Mijhid a passé en revue les objectifs du GAFI dont les plus importants sont:

- ▶ Vérifier la conformité des Etats aux normes émises par le groupe grâce à l'évaluation continue des Etats membres.
- ▶ Faire des recherches et des études sur les tendances et les indicateurs de blanchiment des capitaux (BC) et des crimes de FT.
- ▶ Fournir l'assistance technique et la formation.
- ▶ Protéger la communauté internationale en général, et le secteur financier en particulier, des risques de BC, de FT et de prolifération des armes.

Al-Mijhid a analysé les recommandations du GAFI relatives à l'engagement technique, à la lutte contre le FT et la prolifération des armements, ou aux exigences d'efficacité.

Dans les recommandations sur la lutte contre le FT et la prolifération d'armements, le groupe terroriste est défini ainsi: Toute personne physique qui commet ou tente de commettre un acte terroriste illégal, par tout moyen direct ou indirect, ou qui contribue de quelque manière que ce soit à la promotion d'actes terroristes. Le GAFI a imposé des sanctions à tous ceux qui correspondent à cette définition.

Le conseiller Al Mijhid a présenté **les recommandations les plus importantes pour lutter contre le FT et la prolifération des armes**, dont notamment:

- ▶ Les États doivent criminaliser le FT qui comprend le financement d'actes terroristes, d'organisations terroristes et de terroristes individuels, et classer ces crimes comme des crimes de BC.
- ▶ Ils doivent adopter des sanctions financières ciblées dont le gel de fonds et d'actifs de toute personne ou entité suspectes, et se conformer aux résolutions du Conseil de sécurité relatives à la prévention du terrorisme et de son financement et de la prolifération et du financement des armes de destruction massive, en vertu du chapitre VII de la Convention des Nations Unies et de la Charte des Nations-Unies.
- ▶ Les Etats doivent examiner l'adéquation de leurs lois et réglementations relatives aux organisations à but non lucratif que l'État a identifiées comme vulnérables à l'utilisation abusive du FT et leur appliquer des mesures appropriées pour éviter qu'elles ne soient exploitées à mauvais escient pour financer le terrorisme.

L'objectif est l'efficacité

Le conseiller Al Mijhid a souligné que la mise en œuvre des recommandations du GAFI vise à atteindre l'efficacité dans la lutte contre le BC, le FT et la prolifération des armes, de sorte que le GAFI ne se contente pas de l'engagement des États à mettre en œuvre leurs recommandations, mais tient à vérifier en permanence l'efficacité de cette mise en œuvre.

L'efficacité dépend de l'efficacité du système de lutte contre le BC/FT du pays, des pratiques efficaces et du niveau de réussite de l'État dans la réduction des risques de BC et de FT. Parmi les caractéristiques d'un système étatique efficace de lutte contre le BC et FT, il y a l'existence d'une norme d'évaluation de l'efficacité

Autorités saoudiennes impliquées dans la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération d'armement

- Banque centrale
- Autorité du marché financier
- Ministère de Commerce
- Ministère de la Justice
- Présidence de la sûreté d'État
- Ministère de l'Intérieur
- Ministère public
- Ministère des Finances
- Autorité générale des Waqfs
- Ministère des ressources humaines
- Ministère des Affaires étrangères
- Département des douanes étrangères

et l'adoption de résultats directs du GAFI comme référence pour atteindre un haut niveau d'efficacité.

Résultats directs

Al-Mujjad a passé en revue **les résultats directs des recommandations** dont les plus importantes sont:

1) Compréhension par l'État des risques de BC et FT et la coordination des actions au niveau local, **ce qui dépend de nombre de facteurs**, dont :

- A. Capacité de l'État à identifier, comprendre et évaluer les risques de BC et FT auxquels il est confronté.
- B. Qualité des politiques et activités appliquées par l'Etat dans cette perspective.
- C. Niveau d'adéquation des objectifs et des activités menées par les autorités compétentes.
- D. Niveau de coopération des autorités locales pour élaborer et mettre en œuvre des politiques et des activités dans ce domaine.
- E. Niveau de certitude de l'État envers l'assimilation par les institutions financières, entreprises et professions non financières de l'évaluation des risques de BC et FT au niveau national.

2) Enquêter sur les crimes et les activités de financement du terrorisme, poursuivre leurs auteurs et leur imposer des sanctions dissuasives.

Cela dépend de nombre de variables, dont:

- A. Niveau de poursuites judiciaires des activités de FT et de condamnations de leurs auteurs.
- B. Qualité de l'identification et des enquêtes sur les cas de financement du terrorisme.
- C. Niveau d'intégration des enquêtes sur le FT aux stratégies nationales de lutte contre le terrorisme (identification et classification des terroristes, des organisations terroristes et des réseaux de soutien au terrorisme).

3) Empêcher les terroristes, les organisations terroristes et les financeurs du terrorisme d'exploiter les organisations à but non lucratif.

4) Empêcher les individus et les parties impliqués dans le financement de prolifération des armes de destruction massive de collecter, transférer et utiliser des fonds conformément aux résolutions du Conseil de sécurité, **ce qui dépend de nombre de facteurs**, dont:

- A. Niveau d'application par l'Etat, sans délai, des sanctions financières prévues par les résolutions du Conseil de sécurité, relatives à la lutte contre la prolifération d'armements.
- B. Déterminer les fonds d'individus et d'entités classés et les empêcher de mener des opérations financières liées à la prolifération des armements.

- C. Niveau de compréhension et de respect par les institutions financières, entreprises et professions non financières des sanctions financières liées au financement de la prolifération.
- D. Degré d'efficacité du contrôle par les autorités compétentes de la conformité des institutions financières envers leurs obligations liées à ces sanctions financières.

L'Arabie Saoudite membre du GAFI

Le conseiller Al Mijhid a évoqué le succès du Royaume d'Arabie Saoudite dans la mise en œuvre des exigences internationales de lutte contre le BC et FT et son adhésion au GAFI en tant que membre permanent. Le Conseil des ministres a approuvé cette adhésion dans sa décision N° 350 datant du 25/8/1435H, qui comprend l'approbation de l'adhésion du Royaume au statut de membre permanent du GAFI. La réunion du Groupe tenue à Orlando, aux États-Unis, le 19-21 juin 2019, a approuvé ce statut octroyé au Royaume en tant que premier pays arabe à obtenir cette adhésion et à répondre aux 40 exigences de l'évaluation mutuelle adoptée par le GAFI et le GAFI Moyen-Orient et Afrique du Nord (GAFIMOAN).

A noter que le Royaume a fait l'objet d'une évaluation mutuelle à succès du GAFI et du GAFIMOAN en 2004, 2010, et 2017 ayant inclus les systèmes modernisés de lutte contre le BC et le FT et leurs règles d'application. En septembre 2018, un rapport du GAFI a confirmé que le Royaume d'Arabie Saoudite avait procédé à des changements fondamentaux dans son système de lutte contre le BC et FT, plaçant son cadre juridique et institutionnel en conformité avec les recommandations mises à jour du GAFI.

Le rapport indique que le Royaume possède un cadre juridique solide et des procédures pratiques rigoureuses pour appliquer sans délai les sanctions financières ciblées imposées par les Nations Unies aux terroristes.

Indicateurs d'efficacité de lutte contre le financement du terrorisme

- ▶ Compréhension par l'État des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme et la coordination des actions au niveau local pour lutter contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération d'armements.
- ▶ Enquêter sur les crimes et activités de financement du terrorisme, poursuivre ses auteurs et les soumettre à des sanctions dissuasives.
- ▶ Empêcher les terroristes, les organisations terroristes et les financeurs du terrorisme d'exploiter les organisations à but non lucratif.
- ▶ Empêcher les personnes et entités impliquées dans le financement de prolifération d'armements de destruction massive de collecter, transférer et utiliser des fonds conformément aux résolutions du Conseil de sécurité. 🌸

LA PUBLICATION "RAPPORTS INTERNATIONAUX" DÉPISTE LES DOLLARS DE DAECH



La CIMCT a publié son nouveau numéro "Rapports Internationaux" ayant porté sur l'analyse publiée par le Programme d'études sur l'extrémisme relevant de l'Université George Washington aux États-Unis sous l'intitulé: (Dollars de l'Etat islamique: analyse de la situation financière des partisans américains de l'Etat islamique).

Le rapport examine la composante financière de l'Etat Islamique (Daech) aux États-Unis d'Amérique entre 2013-2020, à travers l'analyse des faits de financement de 209 personnes accusées d'affaires liées à Daech, ou condamnées aux Etats-Unis pour leur implication au terrorisme. Le rapport s'appuie sur un ensemble de données officielles collectées au cours des enquêtes liées aux crimes financiers de l'Etat Islamique aux Etats-Unis, sur une période de sept ans.

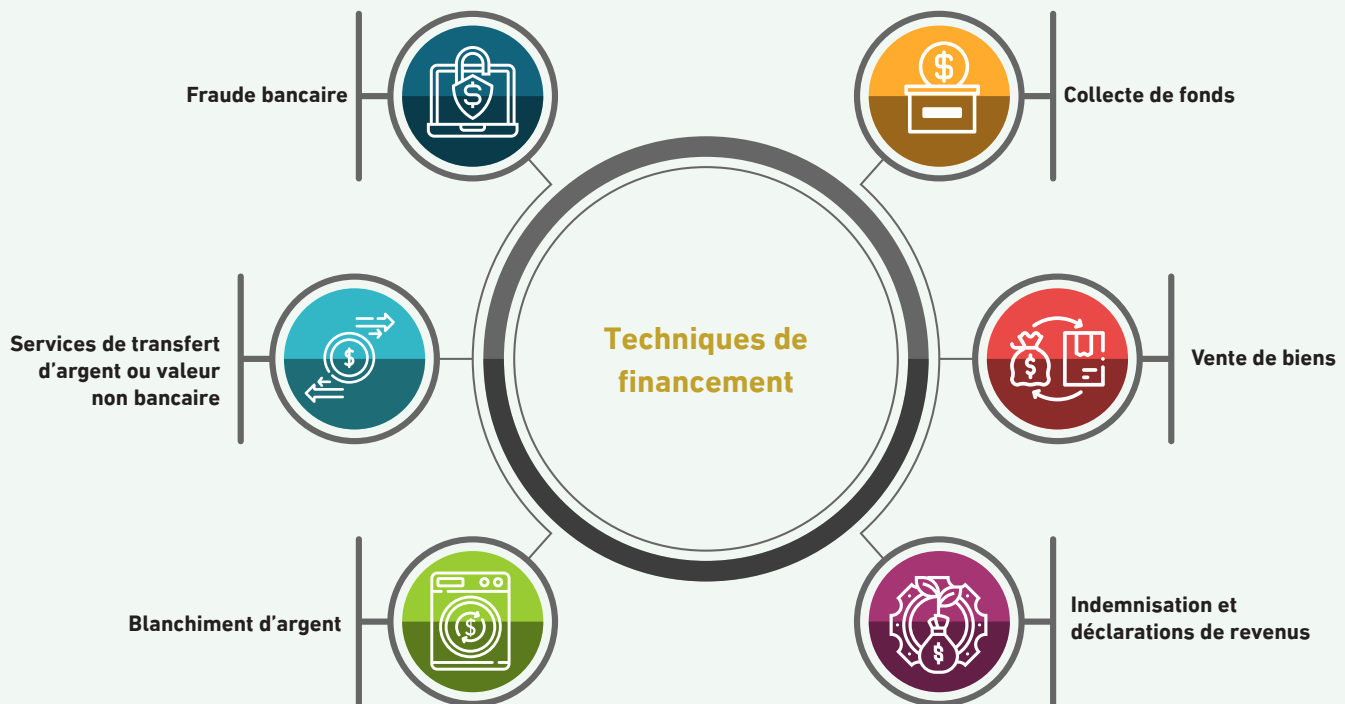
Certains d'entre eux se sont engagés dans des activités de financement supplémentaires pour compléter leur épargne. Environ 23,4% des personnes incluses dans l'étude se sont engagées dans des techniques et des processus légaux (subventions, ventes d'actifs et crédits de qualité) et 6,7% ont eu recours à des méthodes illégales.

Le rapport révèle que les partisans de Daech aux USA ont tendance à éviter d'utiliser les institutions financières officielles, et que la plupart d'entre eux ont plutôt recours à d'autres moyens qu'ils considèrent plus sûres, et ce pour dissimuler leur identité,

comme de recourir aux «crypto-monnaies», ou à transférer leur argent à travers des tiers.

Les experts estiment que l'EI est le groupe terroriste le plus riche de l'histoire. A son apogée en 2015, il disposait de plus de 6 milliards de dollars. Et bien qu'il ait perdu le contrôle de ses vastes terrains, il garde intact (relativement) son pouvoir financier. Les experts pensent que ses dirigeants en fuite détiennent des millions de dollars saisis en Irak et en Syrie. Il paraît que le réseau terroriste contrôle actuellement deux milliards de dollars provenant de dons privés, d'impôts, de rançons et de revenus commerciaux obtenus quand il était au pouvoir entre 2014-2017. Ainsi, le groupe s'est emparé en juin 2014 de la coquette somme en espèces de 425 millions de dollars, après avoir investi la banque de Mossoul, en Irak.

Malgré les mesures importantes et les efforts officiels pour détruire les sources financières du terrorisme, il s'est avéré que l'arrêt complet du financement du terrorisme n'était qu'une illusion et que les terroristes disposent d'innombrables moyens de générer et de transférer de l'argent, en particulier les petites sommes, d'une manière quasiment impossible à détecter et à contrôler. Les autorités ont réalisé que les enquêtes officielles sur le financement du terrorisme peuvent être très complexes, et que ces défis vont de la difficulté à tracer les fonds sur le vaste sol américain à la difficulté d'obtenir des preuves irréfutables prouvant auprès des tribunaux que l'individu ou l'organi-



sation savait au préalable que les fonds virés seraient utilisés pour financer des actes terroristes.

Les États-Unis ont ciblé divers réseaux de financement à travers le monde. Le 18 novembre 2019, ils ont inscrit dans la liste du terrorisme deux agents de Daech en Turquie et quatre sociétés liées à l'organisation terroriste opérant en Syrie, en Turquie, dans le Golfe Arabe et en Europe pour le soutien financier et les services qu'ils dispensent à l'organisation terroriste. En 2020, ils ont ciblé deux soutiens financiers de l'organisation en Syrie et en Turquie, perturbant leur capacité à collecter et transférer des fonds au nom de l'organisation.

L'analyse des attentats en USA a révélé deux aspects importants du terrorisme : la décentralisation et la relative indépendance des assaillants de ces organisations.

Cette étude a indiqué que toutes les attaques sur le sol américain, en fait, coûtaient peu d'argent, soit quelques milliers de dollars par attaque. En plus de cela, les auteurs menaient une vie normale. Certains d'entre eux utilisaient leur propre argent pour acheter des armes ou louer des voitures ayant servi à mener certaines attaques. Les experts n'ont trouvé aucune preuve de financement extérieur pour une quelconque attaque réussie.

Le rapport conclut que le flux de revenus pour Daech est devenu instable faute du contrôle territorial qui lui permettait dans le passé d'accéder à des gisements de pétrole lucratifs, de faire chanter les résidents et les sociétés commerciales et de percevoir des taxes. Au cours des trois dernières années, la coalition internationale a ciblé une trentaine de banques et centres financiers affiliés à l'Etat islamique et détruit des dizaines de millions de dollars d'actifs liquides de l'organisation.

En dehors de l'Irak et de la Syrie, l'organisation s'est appuyée sur ses partisans pour mener des attaques à faible coût visant à préserver sa marque internationale. Afin d'obtenir des ressources financières, ses partisans ont utilisé une combinaison de technologies modernes et des moyens traditionnels, pour fournir du soutien financier à distance, rejoindre l'organisation terroriste dans les zones de conflit, ou pour lancer des attaques sur les territoires américains.

Résultats du Rapport

La bataille contre Daech a pris diverses méthodes et moyens, en Irak et en Syrie, et partout dans le monde. Les Etats ont essayé de couper tous les modes de financement de ce groupe, même pour les petites sommes d'argent provenant de leurs partisans à travers le monde. Le rapport montre par ailleurs que le financement du terrorisme lié à Daech aux États-Unis reste un phénomène limité. Les partisans de cette organisation aux USA avaient tendance à collecter et à transférer des fonds de manière simple, et la plupart des transferts étaient de petites sommes ne dépassant pas des milliers de dollars, de même que la plupart des transactions à l'intérieur des États-Unis ont essayé d'éviter le système bancaire.

Bien que les lois strictes adoptées après les attentats du 11 septembre aient contribué à la détection rapide de nombreux partisans de Daech, les auteurs du rapport estiment que le système de surveillance et de suivi en Amérique doit être réinitialisé et modernisé pour suivre le rythme en constante évolution dans le domaine technique et tactique des réseaux terroristes, en particulier ceux de longue date tels que le mouvement terroriste chiite Hezbollah, qui dispose d'un appareil financier sophistiqué sur le sol américain. 🌸

LA CIMCT CÉLÈBRE L'INDÉPENDANCE DE LA SIERRA LEONE



Le **délégué** de Sierra Leone a célébré le 27 avril 2021 en présence du Secrétaire général, du commandant militaire et des délégués des États membres de la CIMCT,, la journée de l'indépendance de son pays survenue le même jour en 1961. A cette occasion, il a fait une présentation de la géographie, histoire, évolution politique et démographie de son pays. 🌸

JOURNEE NATIONALE DE L'UNITE YEMENITE :

GENERAL ALGAZALI: NOTRE UNITE ET NOTRE COALITION TRIOMPHERONT



Les **délégués** de la République du Yémen au sein de la CIMCT à Riyad ont célébré la 31e Journée de l'unité yéménite, le 25 mai 2021. Le général Fayaz Salah Algazali chef des délégués yéménites a indiqué dans son discours à cette occasion que l'unité yéménite a été réalisée le 22 mai 1990 entre les deux parties du Yémen et que la République du Yémen "incarne cette unité éternelle chère aux Yéménites de Hawf à Jawf."

Le général Algazali a précisé aussi que le Yémen remportera la guerre que l'Iran et ses agents ont déclenchée contre lui et que le triomphe sera du côté de la Coalition arabe pour soutenir la légitimité menée par le Royaume d'Arabie saoudite, qui a soutenu sans relâche ses frères au Yémen dans tous les domaines de la vie, depuis plus d'un demi-siècle. " 🌸